

EXTRAIT DU REGISTRE
Des délibérations du Conseil Syndical du
SYNDICAT MIXTE INTERCANTONAL DE L'ABATTOIR GUIL DURANCE

Séance du 29 octobre 2025

L'an DEUX MILLE VINGT CINQ et le vingt-neuf octobre à 18 heures, le Conseil Syndical, convoqué en date du 21 octobre 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BERARD Jean-Louis.

Présents : Jean-Louis BERARD ; Christian BLANC ; Gustave BOSQ ; Martin FAURE ; Jean Marie REY ; Jean Franck VIOUJAS.

Pouvoirs : Jacques PONS donne pouvoir à Martin FAURE ; Christian DURAND donne pouvoir à Gustave Bosq

Excusés :

NOMBRE DE MEMBRES : Afférents au Conseil Syndical (8) - Qui ont pris part physiquement à la Délibération (6) - Votants (8)

Délibération 2025-10-29 n°15

OBJET : Nomination secrétaire de séance
--

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 5721-9 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 4 juillet 1991 portant création du Syndicat Mixte Intercantonal de l'Abattoir Guil Durance ;

Vu les statuts du SMIAGD modifiés, visés par arrêté préfectoral N°05-2018-09-24-004 du 24 septembre 2018 ;

Le Conseil Syndical, après délibération,

- Approuve la nomination de Mr Jean Martin FAURE en tant que secrétaire de séance.
- **SE PRONONCE** comme suit :

POUR : 8 (huit)	CONTRE : 0 (zéro)	ABSTENTION : 0 (zéro)
-----------------	-------------------	-----------------------

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

Ont signé au registre des délibérations les membres présents

Le Président,
Jean-Louis BERARD

